



## Championnats de France de l'Avenir 2023 – Plédran (BRET)

### Équipe de Bourgogne Franche-Comté Critères de sélection

#### **U15-U17 Femmes – Jeudi 3 aout**

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue du Championnat interrégional et prendra prioritairement en compte la Coupe de France et la Route de l'Est Féminine ainsi que le comportement lors des stages de perfectionnement.

#### Critères pour être sélectionnable :

- Top 10 sur l'une des manches de la Route de l'Est Féminine.
- Top 10 du championnat inter-régional Bourgogne Franche Comté / Grand Est.

La participation à la journée de détection départemental est obligatoire pour être sélectionnable. Le comportement lors du stage régional sera essentiel.

**La sélection deviendra définitive le 17 juillet.**

#### **U19 – U23 Femmes**

Course en ligne – U19 dimanche 6 aout / U23 samedi 5 aout

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue du Championnat interrégional et prendra prioritairement en compte la Coupe de France N1 et N2, et la Route de l'Est Féminine.

Contre la montre – Mercredi 2 aout

Une sélection sera faites en tenant compte des résultats sur les compétitions suivantes :

- CLM : 18 juin : Manche de la Route de l'Est à Dole
- 16 juillet : Championnat régional de Contre la Montre (Jura)

#### **U17 Hommes – Jeudi 3 aout**

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue du Championnat Régional (2 juillet) et prendra prioritairement en compte le championnat régional et les manches de la Coupe de France U17 des départements.

Seront pris en compte :

- Comportement en course et résultats sur ces épreuves : Top 5.
- Capacité à s'intégrer dans un collectif

(Un Top 5 ne garantissant pas une sélection définitive)

La participation à la journée de détection départementale est obligatoire pour être sélectionnable.

La sélection sera validée le 17 juillet après étude de l'ensemble des résultats régionaux. Elle pourrait éventuellement s'appuyer sur d'autres épreuves de renommée nationale uniquement si les performances sur ces épreuves sont significatives.

#### Quotas attribués au Comité Départemental suite au classement général de la coupe de France U17 des départements :

« Si un Comité départemental termine dans les 3 premiers de la coupe de France U17 des départements, le Comité Régional obtient un qualifié supplémentaire pour le Championnat de France. » **Nous disposons donc de 2 quotas supplémentaires.**

La désignation du coureur retenu, le cas échéant, sera réalisée par la commission route et le MTT sur proposition de 2 coureurs proposés par le Président du Comité départemental.

### **U19 Hommes**

#### Course en ligne – Dimanche 6 aout

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue du Championnat régional (2 juillet) et prendra prioritairement en compte le championnat régional et les manches de la Coupe de France U19.

Seront pris en compte pour cette présélection :

- Résultats sur les 4 premières manches de la CDF
- Résultats sur le championnat régional
- Comportement en course et lors des stages.

Elle pourra s'appuyer sur d'autres épreuves du calendrier fédéral U19 uniquement sur les performances sur ces épreuves sont significatives.

#### Contre la montre – Mercredi 2 aout

Prise en charge des coureurs ayant obtenus des résultats sur les CLM de la Coupe de France ou Coupe des Nations → Top 20

Aucun quota n'étant attribué, le comité régional inscrira les coureurs intéressés par cette épreuve sur demande du club.

Trois conditions à respecter :

- la demande devra se faire auprès du MTT jusqu'au 15 juillet en justifiant d'une préparation spécifique,
- la prise en charge des frais n'incombera pas au comité régional
- la participation au championnat régional CLM est obligatoire \*\* (16 Juillet – Orgelet)

**\*\* Une exception sera faites pour les coureurs qui seront sur le Tour du Valromey à cette date.**

### **U23 Hommes**

#### Course en Ligne – Samedi 5 aout

Une pré-sélection pour le Championnat de France prendra en compte le comportement sur les épreuves de Coupe de France et le comportement rendu compte par les directeurs sportifs sur les épreuves Élites en Bourgogne Franche Comté.

Les résultats du championnat régional seront pris en compte pour cette sélection et obligatoire pour prétendre au championnat de France.

**La sélection deviendra définitive le 17 juillet. \***

*\*Remise en cause possible de la sélection selon l'évolution de la capacité de performance des coureurs présélectionnés et leurs remplaçants, mais également de la préparation rendue compte par les sportifs et les directeurs sportifs.*

*Compte tenu des programmes sportifs des Équipes de Division Nationale, les sportifs sélectionnés devront faire connaître avant le 29 juin leur programme de compétition jusqu'au Championnat de France.*

#### Contre la Montre – Mercredi 2 août

Aucun quota n'étant attribué, le comité régional inscrira les coureurs intéressés par cette épreuve sur demande du club.

Trois conditions à respecter :

- la demande devra se faire auprès du MTT jusqu'au 15 juillet en justifiant d'une préparation spécifique,
- la prise en charge des frais n'incombera pas au comité régional
- la participation au championnat régional CLM est obligatoire. **(16 Juillet – Orgelet)**

***Compte tenu de la forte densité, ainsi que du bon niveau des coureurs de la région, le MTT sera vigilant pour retenir dans les sélections, les meilleurs, les plus motivés, et les plus COLLECTIFS. Le MTT devra, en conséquence, prendre des décisions. Merci de les respecter.***

FEDERATION  
FRANÇAISE

DE CYCLISME

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Marine STRAPPAZZON  
Manager Technique Territorial  
Bourgogne Franche Comté

